

Image not found or type unknown



Bien acheté en périssol en 1998

Par **chou de carpentras**, le **28/05/2010 à 22:32**

Bonjour, rnj'ai revendu un bien perissol en 2008 acquis en 1998. rnJ'ai bénéficié du remboursement de la TVA rnDois-je reverser une partie de la TVA ? rnDans l'acte de vente le notaire devait-il me signaler ce reversement en en tenir compte pour le calcul de la plus value ? rnCordialement